

Réponse à une adresse—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et les gouvernements des *Indes Occidentales* anglaises et étrangères au sujet d'un service postal entre ces pays (comme documents de la session seulement) ;

Réponse à une adresse—Etat des rivières, dans la province de *Québec*, à l'égard desquelles le gouvernement a accordé le droit exclusif de pêcher le saumon à la ligne (comme documents de la session seulement) ;

Papiers relatifs à la dette de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* due à la ci-devant province du *Canada*, etc ;

Réponse à une adresse—Etat des dépenses des dernières élections pour la Chambre des Communes.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés.
Le 3e et le 4e rapports du comité des comptes publics.

Réponse à une adresse—Etat de la quantité de tabac produit en *Canada*, etc ;

Réponse à une adresse relative à la démission de *William Robertson*, maître de poste du village de *Lanark* ;

Réponse à une adresse relative à la démission du maître de poste de *Farran's Point* ;

Réponse à une adresse—Correspondance relative au droit de pêcher dans les rivières qui coulent à travers la seigneurie de *Mingan* ;

Message—Procédures de la cour chargée de s'enquérir des circonstances se rattachant à la perte du steamer *Atlantic* ;

Rapport du comité auquel a été renvoyé la pétition de *Joseph Bouchette*.
Le tout respectueusement soumis.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. de *Jéry*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne de placement et de garantie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page, 2, ligne, 33, après " espèce " insérez : " — ; et pourvu toutefois qu'aucun taux d'intérêt demandé par la compagnie n'excède celui de huit pour cent par année. "

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passerait-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord de *Montréal* à prolonger sa ligne depuis la rivière